

Décision du Président

Service TRANSPORTS
N° 9669
Date 31/08/2016
Objet Cession de 4 minibus

Conformément à la délibération n° 5 du 8 juillet 2016, prise par le Conseil de la Métropole du Grand Nancy, par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Président de la Métropole du Grand Nancy,

Après proposition du délégataire, Transdev Nancy, de réformer 4 minibus vétustes ne répondant plus aux normes,

Après consultation auprès d'entreprises spécialisées dans la destruction de matériel roulant

Le Président de la Métropole du Grand Nancy

DECIDE

- de céder, les minibus 982, 983, 984 et 985 ci-dessous en l'état, pour destruction, à la société DERICHEBOURG, située à CHAMPIGNEULLES, ayant fait une offre au prix de 0 € HT, frais de remorquage compris.

n°	Immatriculation	Date mise en circulation	Type	Marque
982	5221 ZM 54	27/04/2004	VEHIXEL	Mercedes
983	5225 ZM 54	27/04/2004	VEHIXEL	Mercedes
984	5227 ZM 54	27/04/2004	VEHIXEL	Mercedes
985	5231 ZM 54	27/04/2004	VEHIXEL	Mercedes

Les véhicules concernés ont été acquis en avril 2004, au prix unitaire de 112.030,76 € HT soit 133.988,79 € TTC.

Cette cession est motivée par le caractère vétuste du matériel concerné.

La société DERICHEBOURG assurera, à sa charge, l'évacuation et le transport du matériel cédé mentionné ci-dessus, se trouvant actuellement au dépôt STAN situé 59, rue Marcel Brot à Nancy.

La cession de ces véhicules fera l'objet d'une sortie d'inventaire et de l'état de l'actif.

Envoi Préfecture	31/08/2016
Retour Préfecture	05/09/2016
Publication	31/08/2016
Envoi Service	07/09/2016
Exécutoire	05/09/2016

Annexes